



Terminologie suisse romande en matière de modération de la circulation

1. Terminologie en français et normes VSS

Les normes VSS datent maintenant de plusieurs années, les versions françaises successives se sont améliorées, toutefois, un certain nombre de termes de référence erronés sont malheureusement entrés dans la pratique courante. Cet état de fait ne touche pas que l'Union des professionnels suisses de la route (VSS) mais par retombée en cascade la terminologie technique en usage en la matière. En effet, les auteurs et traducteurs-trices francophones utilisent souvent la terminologie de la VSS. L'utilisation mal appropriée de certains termes nous concernent donc bien tous.

À titre d'exemple nous relèverons en particulier les deux termes suivants :

⑦ **La rue n'est pas la route :**

En français le terme de « **route** » (en allemand **<Landesstrasse>**) est utilisé pour les voiries à l'*extérieur* des localités et pour certaines pénétrantes ; il est associé à une fonction pratiquement exclusive de circulation automobile .

En localité, on devrait utiliser le terme de « **rue** » (en allemand **<Strasse>**), qui contient la notion de fonctions multiples de l'espace public. Il est donc incorrect d'utiliser systématiquement le terme « route » pour toutes les voiries, y compris les plus petites.

De la même manière, il est absolument inapproprié de parler d' « **espace routier** » : il faudrait de préférence utiliser le terme d' « **espace rue** », largement adopté dans les milieux de l'urbanisme.

⑦ **Le trafic n'est pas la circulation**

Le mot **<Verkehr>** peut être traduit en français de multiples manières : circulation, transport, opération, relation, déplacements... et **<trafic>**.

Ce dernier terme, comme d'ailleurs **<parking>**, est employé à toutes les sauces comme si la langue française n'était pas assez riche.

Ici aussi, ces différents termes ne sont pas utilisés indifféremment.

Selon le Grand Robert le mot « **trafic** », en anglais **<traffic>**, est un terme général surtout utilisé pour définir la circulation de nombreux véhicules : trafic ferroviaire, aérien, fluvial, maritime, nord-sud, etc. On parle aussi des « **volumes de trafic** ».

Par contre le terme « **circulation** » désigne essentiellement les déplacements *motorisés* : « **circulation automobile** », « **modération de la circulation** », etc

Quand on parle de piétons, le terme le plus approprié serait « **déplacements** ».

Des milieux de plus en plus larges admettent aujourd'hui que la **< route >** n'est pas qu'un espace de circulation, mais qu'en localité elle comporte de multiples autres usages. Cette idée est d'ailleurs contenue dans les normes qui nous occupent aujourd'hui.

« Rue de l'Avenir » demande donc aux instances concernées d'adopter une terminologie française revue et corrigée.

2. Nouveaux concepts

En ce qui concerne l'introduction de nouveaux concepts, la situation est au mieux comique, au pire navrante et signe du peu de considération apportée à une terminologie française correcte

Quelques exemples :

A. Flanierzone

Ce nouvel aménagement prévoyant la mixité de la circulation avec priorité aux piétons et le 20 km/h a été introduit à Berthoud (Burgdorf) dans le cadre du projet pilote ville modèle piétons/vélos.

Les traductions françaises sont très nombreuses. On notera entre autres

- ⑦ Zone de flâne (ancien français, Journal ATE)
- ⑦ Zone de flânerie (réalisation à Hermance GE)
- ⑦ Zone de flânage (sic)
- ⑦ Zone de promenade (congrès sur la mixité à Bienne)
- ⑦ « **Zone à priorité piétonne** » proposition de « Rue de l'Avenir »
- ⑦ « **Zone mixte** » proposition de l'OFROU (Office fédéral des routes), et essai à St Blaise

B. Begegnungstrasse

Ce nouveau concept est peut-être le plus difficile à traduire. À l'origine cet aménagement prévoyait une utilisation spontanée de la rue par les habitants, avec un mobilier léger, et *sans signalisation*. Des expériences sont en cours à Berne et Thoun. Une brochure est en préparation pour présenter en français cette nouvelle approche aux Romands.

Aujourd'hui, on considère également ce type de rues comme des « **rues résidentielles allégées ou simplifiées** », avec le panneau « rue. Résidentielle »

Les tentatives de traduction, quand on le traduit, montrent cette dualité

- ⑦ Rues de rencontre
- ⑦ <Wohnstrasse light> (dans RdA 3/2000 !)

On pourrait retenir

- ⑦ Rue reconquise (sans le panneau « rue résidentielle »)
- ⑦ Rue résidentielle simplifiée (avec le panneau)

Rue de l'Avenir demande que les praticiens francophones en matière de modération de la circulation soient impliqués dans le choix de la nouvelle terminologie française.

Alain Rouiller
31.10.2000

Bureau-Conseil ATE

Association Transports et Environnement, 18, rue de Montbrillant, 1201 Genève
tél. 022 777.1002 télécopie 022 777.1005
CCP 49-1651.0 courriel alain.rouiller@span.ch